



RÈGLEMENTS SALLE D'EXAMENS

Le non-respect de ces règles entraînera une expulsion de la salle d'examens.

1. Vous devez **arriver à l'heure exacte**, soit 8 h 30 ou 12 h 45. **Aucun retardataire** ne sera admis dans la salle d'examens.
2. Il est **interdit d'aller à la toilette** pendant une séance d'évaluation.
3. Il est **interdit de sortir** de la salle d'examens. Si vous sortez sans avoir complété l'examen, seule la partie complétée sera corrigée.
4. **Seul un enseignant** peut approuver et demander un examen.
5. Vos effets scolaires et personnels **non requis pour une passation** d'examens doivent être laissés en classe ou à l'avant de la salle d'examens.
6. Les cellulaires, montres intelligentes et écouteurs doivent **obligatoirement être fermés et laissés** à la responsable de la salle d'examens.
7. Toute **nourriture est interdite**. Une bouteille hermétique (contenant **uniquement de l'eau**) est acceptée.
8. Le **silence complet** est de rigueur.
9. Il est **strictement défendu de communiquer** avec d'autres élèves pendant une séance d'évaluation.
10. La responsable de la salle d'examens **ne peut pas répondre aux questions** en lien avec les examens, seulement aux questions techniques (ex. : un fichier qui ne fonctionne pas).
11. Tout matériel utilisé pendant la séance d'examen doit **être remis en totalité** au responsable avant de quitter la salle (questionnaires, feuilles brouillons, clé USB, etc.).